

INVITATION à TOUTES et TOUS

PETIT DEJEUNER EQUITABLE

AVEC PRODUITS
DU TERROIR



AU MENU :

Crêpes, baguettes, muesli,
chocolat, choco et confiture
équitables,
lait de ferme et beurre de
Haut-Bois, miel gesvois, etc.

Salle Haut-Bois La Vie

Rue de la Salle, 3 à Haut-Bois

DIMANCHE 16 MARS 2008

De 9h00 à 11h30

Rencontre des membres de la locale ECOLO

Adulte : 3€ • Enfant (- de 10 ans) : 2€

Réservations souhaitées pour le 14 mars
Claude BERTRAND Cécile BARBEAUX
081/ 57 00 14 083/ 67 85 30
cecile_barbeaux@yahoo.fr

Et aussi dans ce numéro :

- Un avenir pour nos sentiers et chemins : page 2.
- Forum citoyen: page 2
- Rubriques : « Nous avons testé pour vous... » : en page 3
- Points décernés à la majorité et rubrique « savez-vous que » : c'est en page 4.

imprimé sur papier recyclé à l'encre végétale

SENTIERS ET CHEMINS COMMUNAUX : UN PATRIMOINE À PROTÉGER POUR L'AVENIR

Il arrive qu'au détour d'un chemin communal, le promeneur soit confronté à la présence de barrières ou de clôtures...

Sur un sentier, servitude de passage sur terrain privé, la présence de barrières aisément franchissables est permise. Cependant, il en va tout autrement sur un chemin communal.

Ces barrières compromettent évidemment l'accès au chemin communal et le promeneur courtois ne se risque généralement pas à les franchir !

Le chemin est alors rarement utilisé...



Bien avant l'apparition de la voiture, les êtres humains se déplaçaient en utilisant un réseau composé de chemins et de sentiers. Depuis la nuit des temps, ce réseau a connu un lent et patient développement. Après avoir été progressivement délaissé par l'époque industrielle et le « tout à la voiture », il est appelé dans un avenir proche à connaître un nouvel essor.

Les sentiers et chemins communaux n'ont pas seulement un objectif touristique, ils sont également intéressants dans le cadre des cheminements à pieds ou à vélo pour se rendre à la commune, dans nos commerces locaux ou à l'école. Le plan de déplacement scolaire en cours de réalisation à l'école de Faulx-les-Tombes en est un exemple. Son objectif est de favoriser les déplacements à pieds et à vélo des élèves habitant à proximité. Les avantages sont multiples : désengorgement aux heures d'entrées et sorties d'école, petit exercice sportif pour nos chères têtes blondes, économie en carburant et gain environnemental.

A l'heure où le litre d'essence dépasse 1,5€, nos chemins et sentiers vicinaux constituent donc un véritable patrimoine pour l'avenir.



N'hésitez pas à découvrir la carte des promenades pédestres de Gesves, éditée par la Commune en coopération avec le Syndicat

d'Initiative est disponible à la maison communale et dans les commerces du village...

par ailleurs, le site www.balnam.net propose un inventaire des chemins et sentiers publics de nos villages ! Un site à découvrir...

ACTUALITES ET FORUM CITOYEN : www.gesves.ecolo.be

- Sauvegarde des chemins et sentiers
- Covoiturage
- Ancienne sablière de Mozet
- Carrière entre Thon et Goyet



Vous souhaitez plus de détails et d'informations? Retrouvez toute l'actualité politique gesvoise sur le site :

www.gesves.ecolo.be

Cadre de vie, environnement, énergie, petite enfance, développement local, enseignement...

Pour vous permettre d'**exprimer vos avis** sur les sujets qui vous préoccupent, la Locale ECOLO de Gesves met à la disposition de tous, via son site Internet, le premier **Forum citoyen gesvois**.

NOUVELLES LIGNES DE BUS À GESVES !

Le TEC propose à l'entité de Gesves l'instauration de lignes de bus locales!

Deux bus locaux permettront ainsi aux habitants de nos villages d'accéder aux marchés de Ciney et d'Andenne.

Une autre ligne effectuera une liaison en boucle entre les différents villages de l'entité.

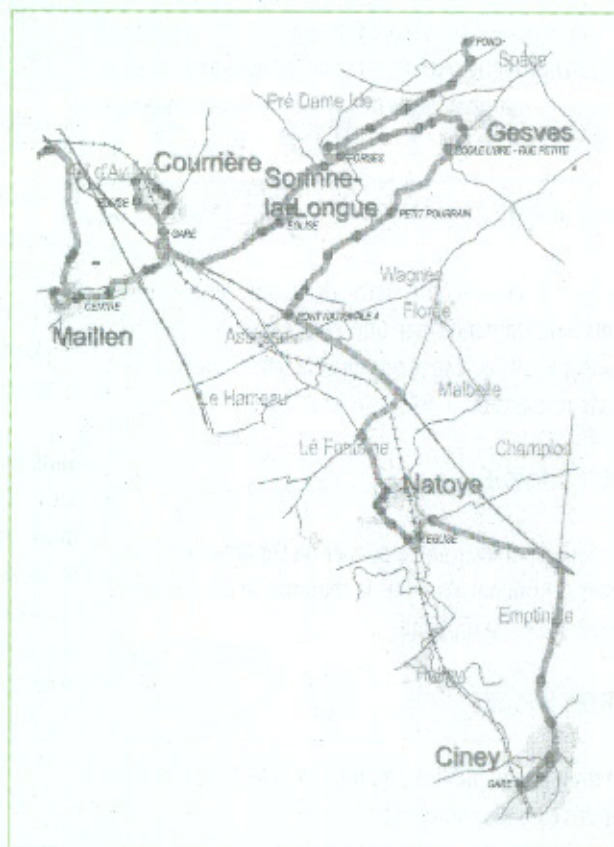
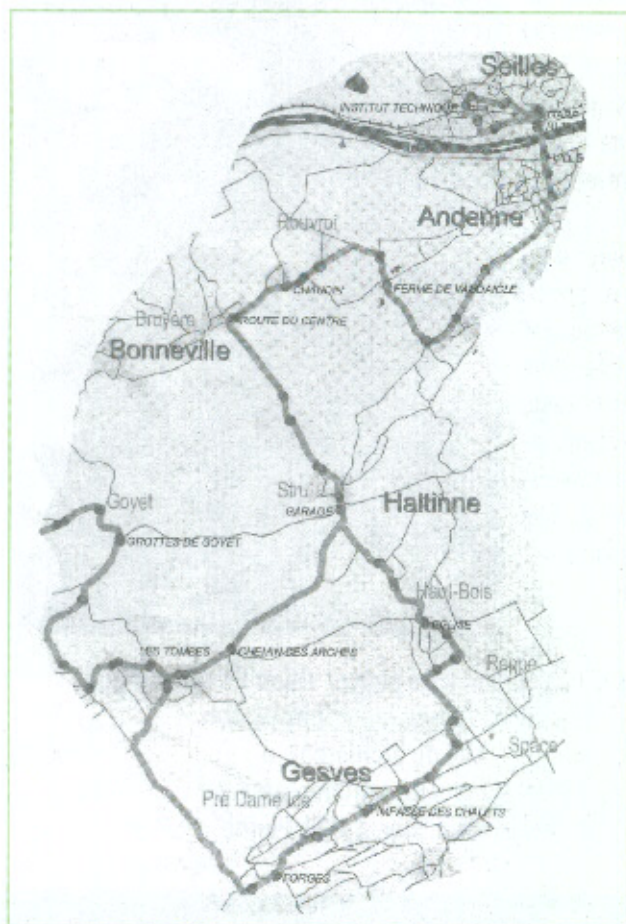
Nous souhaitons ardemment que cette dernière ligne de bus intègre le passage par la gare de Courrière dans son circuit...

Favoriser les liaisons entre les villages et vers la gare le week-end serait également bien utile...

Nous nous réjouissons d'avance de cette initiative!

NOUS AVONS TESTÉ POUR VOUS... MOINS DE VOITURE ET PLUS DE TRANSPORTS EN COMMUN

Voilà, j'y pensais depuis un certain temps, comme d'autres avant moi, j'ai enfin fait le pas... J'ai tenté l'expérience !
Après avoir longuement mûri la réflexion, cela est devenu de plus en plus évident : nous pouvons nous passer d'une de nos deux voitures et utiliser davantage les transports en commun !



Les transports en commun ? Un autre goût du voyage...

Les lignes de bus permettent de rejoindre assez facilement les grandes villes avoisinantes : Andenne, Ciney et Namur. Bien sûr, les bus ne sont pas fréquents, mais en organisant un petit peu son emploi du temps, les difficultés sont rares.

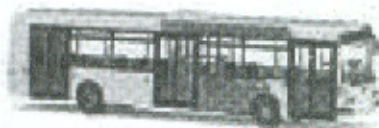
Pas évident ? Non, pas toujours bien sûr, mais, vu son impact budgétaire et son utilisation, cette deuxième auto était devenue un luxe...

La bonne surprise, c'est le cadeau du TEC !

Suite au retour de ma plaque d'immatriculation, j'ai reçu un abonnement de bus valable deux ans !

Oui ! Vous avez bien lu !

TEC



Un abonnement valable sur TOUTES les lignes de bus et gratuit pendant deux ans !

Voilà qui permet de bien commencer ma nouvelle aventure avec les transports en commun...

Les gares d'Assesse, de Courrière et de Naninne sont proches de nos villages. S'y rendre en vélo lorsque le temps s'y prête est un pur moment de bonheur.

Le matin, le bus me dépose régulièrement à la gare de Courrière...

Deux trains s'y croisent quasiment toutes les heures. L'un se dirige vers Ciney, l'autre vers Namur...

Au delà, le monde entier s'offre à mes envies de vagabondage ! Quel plaisir de voyager ainsi. Un regard, un sourire et une petite plaisanterie pour faire connaissance... La vie avec tous ces gens qui me ressemblent. J'avais un peu oublié que c'était si agréable.



CARTES ROUGES, ORANGES ET VERTES!

La majorité ICG-GEM est toujours très fière de son travail, nous prôtons plus de réalisme et soulignons les avancées et manquements de la majorité au cours des derniers mois :

CARTE VERTE :

- La mise en place d'un système de récolte des encombrants à la demande par une entreprise d'économie sociale qui privilégie le réemploi et la remise en état de nos vieux objets ou, à défaut, le recyclage ;

CARTE ORANGE :

- La décision d'instruire le dossier de suppression d'un sentier communal alors que la majorité se dit sensible aux problèmes de mobilité ;

CARTES ROUGES :

- Le manque de publicité quant à la date et l'ordre du jour des conseils communaux ;

- L'absence de réelle participation et concertation dans le cadre de l'adaptation du plan de déplacement scolaire à Faulx-les-Tombes.

UN PROJET QUI FAIT DU BRUIT

L'information fait beaucoup de bruit et il y a de quoi: une carrière pourrait voir le jour sur le site de Mâle Plume. Ce site se trouve le long de la vallée du Samson, à cheval sur les communes de Gesves et Andenne, logé à quelques pas des Grottes de Goyet, du Foyer Saint-Antoine et de deux villages repris sous le libellé "Plus beaux villages de Wallonie": Mozet et Thon.

La carrière s'étendrait sur une superficie d'environ 90 hectares et à terme, l'entrepreneur envisage l'extraction de plus de 70 millions de tonnes de roches...

Sans nous prononcer définitivement sur ce projet, nous nous interrogeons quant à la pertinence d'un tel chantier dans le cadre d'une région qui tente de développer son axe touristique, sans parler du bien-être des riverains et du respect des biotopes.



Pour plus d'information vous pouvez visiter les sites suivants :

<http://www.maleplume.be>

site du promoteur

<http://www.nonamaleplume.be>

site de l'asbl "Non à Mâle Plume".

SAVEZ-VOUS QUE...

La Sablière de Mozet n'est pas une simple excavation dans laquelle quelques déblais de béton et autres ferrailles ont été déversés illégalement voici plusieurs années.

Cette sablière est pressentie pour recueillir des terres de remblais. Le dossier est en cours d'instruction.

Cependant, si vous vous promenez dans le coin, vous pourriez rencontrer l'un ou l'autre blaireau puisque des terriers y sont visibles.

Faites aussi attention où vous mettez les pieds puisque des orchidées y ont également trouvé un terrain propice à leur expansion.

Ces espèces étant protégées, le projet de remblaiement doit être revu.

POUR TOUT RESEIGNEMENT, N'HESITEZ PAS A NOUS CONTACTER

LOCALE ECOLO DE GESVES : www.gesves.ecolo.be

Caroline CANON – 083 / 69 81 70
Secrétaire de la locale
caroline.canon@tiscali.be

Cécile BARBEAUX – 083 / 67 85 30
Conseillère communale
Cecile_barbeaux@yahoo.fr